

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 488

Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance -
Enseignement supérieur

Dossier : 191186

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Opéra de la Ville de Saint-Etienne - Convention de don de costumes au Centre National du
Costume de Scène et de la Scénographie - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/11/2019

Compte rendu affiché le : 10/12/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

Absents-Excusés :

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

Absents :

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 488

Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance -
Enseignement supérieur

Dossier : 191186

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Opéra de la Ville de Saint-Etienne - Convention de don de costumes au Centre National du
Costume de Scène et de la Scénographie - Approbation

□ **Rappel et Références :**

Le Centre National du Costume de Scène et de la Scénographie (CNCSS) est, en tant que musée, la première structure de conservation, unique en France comme à l'étranger à être entièrement consacrée au patrimoine matériel des théâtres. Il a pour mission la conservation, l'étude et la valorisation d'un ensemble patrimonial de 10 000 costumes de scène (de théâtre, d'opéra ou de ballet) ainsi que des toiles de décors peints, déposés par trois établissements nationaux, la Bibliothèque nationale de France, la Comédie-Française et l'Opéra de Paris auxquels s'ajoutent de nombreux dons.

□ **Motivation et Opportunité :**

Le Théâtre National de l'Opéra Comique, Coproducteur délégué, les Théâtres de la Ville de Luxembourg et l'Opéra de la Ville de Saint-Etienne, souhaitent, par un don, que 15 costumes de scène rejoignent les prestigieuses collections du CNCSS.

□ **Contenu :**

La présente convention a pour objet de définir et d'encadrer les modalités de ce don au CNCSS de costumes de scène.

Ce don porte sur 15 costumes de scène de « Cendrillon » mise en scène Benjamin Lazar, 2011. Les costumes sont acceptés en l'état et leur transport à la charge du CNCSS.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention de don par la Ville de Saint-Etienne, le Théâtre National de l'Opéra Comique et les Théâtres de la Ville de Luxembourg à intervenir avec le Centre national du costume de scène et de la scénographie

- autoriser Monsieur le Maire ou tout représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Marc CHASSAUBENE